

Conseil municipal du 02 juillet 2020

PRESENTS :

Lucette NAEGELLEN, Liliane RELION, Barbara PANOUILLOT, Michèle BOUCARD, Edwige VERNEREY, Nathalie DEPRESZ, Régis CHOPIN, André CHARDONNENS, Jean BAUDOT, Jean-Baptiste CHAPUIS, Valentin MATARESE, Olivier DEMANDRE,

ABSENTS EXCUSES :

Thierry ESCODA (Procuration donnée à B. PANOUILLOT), Nicolas JOLY (Procuration donnée à O. DEMANDRE), Aurore GELEY (Procuration donnée à E. VERNEREY), Géraldine FIGARD (Procuration donnée à R. CHOPIN), Alexandre DUMONT.

VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX 2020 :

Taxe sur le foncier non bâti :

Il est proposé une augmentation de 5% soit un taux de 19,37%.

La proposition est acceptée à l'unanimité des votants.

Taxe sur le foncier bâti :

Il est proposé une augmentation de 5% soit un taux de 15,34%.

La proposition est acceptée à l'unanimité des votants.

DESIGNATION MEMBRES COPIL PROJET PARC EOLIEN :

Candidats : Régis CHOPIN et Aurore GELEY

Les candidats sont élus à l'unanimité des votants.

DESIGNATION MEMBRES CLECT CCJN :

Candidats : Régis CHOPIN et Barbara PANOUILLOT

Les candidats sont élus à l'unanimité des votants.

AVENANT N°3 EUROVIA RIS :

Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette proposition.

GRATUITE CARTE AVANTAGE JEUNES :

Il est proposé que la carte Avantage Jeune soit gratuite pour les habitants d'Orchamps.

Les réservations des cartes se fera sur inscription, la carte sera gratuite et il faudra les retirer sous un mois.

Un rappel devra être fait sur la page Facebook de la mairie.

1 voix contre, 14 voix pour.